



# Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour  
Révolté-e-s toujours!!**



## **ALIMENTATION : DES HAUSSES, DES HAUSSES !**

Trois journaux : l'Union, l'Ardennais et la Voix du Nord ont relevé chaque mois, pendant un an, les prix de 45 produits de consommation courante dans des supermarchés. Même constat : le montant de ce caddie-test couvrant les besoins hebdomadaires d'une famille composée de deux adultes et deux enfants a augmenté de 6,7% et coûte plus de 150 € en mars 2024. 31 produits ont augmenté et 13 ont baissé. Le beurre a augmenté de 11%, le camembert de 14%, les yaourts nature de 7,6%, les œufs de 8,4%. Quant aux baisses, elles sont minimales : moins 0,6% sur les steaks hachés et moins 0,1% sur les filets de poulet. Selon Familles rurales, certains produits, pourtant bons pour la santé, se sont aussi envolés : les carottes + 40,6%, le maquereau + 24,8% ou l'huile d'olive + 21%. Des aliments de base, devenus inaccessibles sont carrément rayés de la liste de courses. Avec l'inflation, les ménages qui peinent à boucler leurs fins de mois n'ont d'autre choix que de sacrifier une partie de leur budget alimentation. Il devient une variable d'ajustement quand il faut payer le logement et l'énergie. Ainsi, beaucoup sont contraints de privilégier des aliments bon marché, mais de faible qualité nutritionnelle, au détriment des aliments les plus sains (fruits, légumes, poisson). Alors, quand le "sinistre" des Finances nous annonce une sortie de la crise inflationniste, nous constatons que les prix ne vont pas baisser, mais tout simplement augmenter moins vite ! On va se serrer la ceinture encore longtemps sans rien dire ?



## **GONFLÉ BRUNO LE MAIRE !**

Alors qu'il offre des centaines de milliards de cadeaux aux patrons sous forme "d'aides aux entreprises", Le Maire nous annonce que "la gratuité de tout, pour tous, c'est fini". De quelle gratuité parle donc ce nanti à qui nous payons chauffeur, voiture et logement de fonction, en sus de son indemnité de ministre à plus de 10 000 € par mois ? Mettre dans la tête des gens qu'on les soigne, qu'on leur verse diverses allocations gratuitement, c'est oublier toutes les cotisations

sociales, CSG, CRDS etc. prélevés sur nos salaires et nos pensions. La santé, les aides sociales, le chômage, la retraite, les services publics sont payés par nous tous, qui cotisons, et même par les plus pauvres d'entre nous, trop souvent traités d'assistés ou de cas-soc'. Même les personnes aux minimas sociaux, au RSA payent des impôts tous les jours. C'est la TVA sur le paquet de pâtes, le café, les gâteaux pour les gosses... sur tous les achats et factures du quotidien. Elles cotisent donc aussi pour leurs allocations et leurs indemnités, on ne leur donne pas gratuitement. La TVA a rapporté 200 milliards dans les caisses de l'Etat en 2023. La France n'a jamais collecté autant d'argent issu de cet impôt que les Français payent en faisant leurs courses, en réglant l'électricité, le gaz, en mettant du carburant dans la voiture. Et quand les prix augmentent, la TVA aussi. Mais sur ces 200 milliards collectés, plus de 100 milliards se sont volatilisés en cadeaux fiscaux aux grands groupes. Alors qui sont les profiteurs !



**Syndiqué·e à la CGT, tu es aussi adhérent·e INDECOSA-CGT !**

L'INDECOSA-CGT (Information Défense des Consommateurs Salariés) est une association loi 1901 créée par la Confédération Générale du Travail en 1979. Son principal objectif est la défense de tous les consommateurs du salarié au retraité. Elle pratique ainsi la défense individuelle et/ou collective. Reconnue et agréée par l'État comme représentative, elle participe aux principales instances de concertation où sont débattues avec les professionnels sous l'arbitrage des pouvoirs publics, les intérêts des consommateurs. Adhérent à la CGT, tu es aussi adhérent de fait à l'INDECOSA-CGT !



**BAISSER LES IMPÔTS... DES ENTREPRISES**

D'où vient le trou budgétaire ? Il est dû en grande partie, aux largesses octroyées aux entreprises :

- Le taux d'imposition à l'Impôt sur les Sociétés est passé de 33 % à 25 % en quelques années.

- Le taux maximum de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), autrefois à 1,5 %, est porté à 0,28 % en 2024, 0,19 % en 2025, 0,09 % en 2026 puis sera totalement supprimée en 2027. Soit au total un manque à gagner pour les finances publiques d'environ 20 milliards d'euros par an à terme.
- Diminuer leur masse salariale, via les exonérations de cotisations patronales sur les salaires et le financement public quasi intégral des apprentis ;
- Limiter la capacité des syndicats à obtenir des augmentations de salaire, en cassant le Code du travail. Une loi travail II est à ce titre prévue après l'été. Au total, le soutien aux entreprises c'est désormais 210 milliards d'euros par an. Une double peine pour les salarié·es : ces économies pour les entreprises sont compensées par des efforts demandés à la majorité des Français. C'est l'objet des 10 milliards d'euros de cure d'austérité annoncés par Bruno Le Maire pour 2024 et les 20 milliards envisagés pour 2025."



## ÉDUCATION EN LUTTE CONTRE LE TRI SOCIAL

À travers le « Choc des savoirs » (groupes de niveaux, classes prépa 2de), le gouvernement cherche à imposer un modèle d'École du collège au lycée qui vise à faire sortir de l'École publique, le plus tôt possible et à chaque étape de leur scolarité, les élèves des classes populaires. En érigeant plutôt l'uniforme et le Service National Universel au rang de priorités politiques et budgétaires, le gouvernement fait un choix clair : celui d'une École du tri social, d'une École passiste et conservatrice. En supprimant les postes et en refusant de donner les moyens nécessaires pour fonctionner, le gouvernement fait le choix de l'austérité. La CGT porte une toute autre ambition pour la jeunesse !



## ÉQUILIBRE OU DÉFICIT

Au moment où le budget de l'État se retrouve fortement déficitaire, les comptes des administrations de sécurité sociale connaissent des excédents records (12,9 milliards) ! Nos mauvais gestionnaires

essaient donc de faire main basse sur cette manne via une étatisation du budget de la Sécurité Sociale... Rappelons donc que les cotisations sociales, c'est du salaire différé. Puiser dans les comptes sociaux, c'est donc voler les salarié·e·s.



### DÉGRINGOLADE

En 2000, la France était classée première au monde pour son système de santé (OMS). Fin 2022, la France n'était plus classée que vingtième... Pénurie de professionnel·les de santé, déserts médicaux, démissions de soignant·es (même les médecins s'y mettent !), fermetures de lits et de services, ruptures de médicaments ( même les plus basiques), inflation du reste à charge et des mutuelles... la catastrophe est là ! Pourtant, nous payons toujours autant via nos cotisations (et oui Bruno, quand on cotise, c'est pas gratuit !). Loin de se remettre en cause, les gouvernants veulent aller toujours plus loin en réduisant la prise en charge des Affections Longue Durée (ALD) et en culpabilisant les malades.

### Pour défendre mes revendications

. Mon pouvoir d'achat – Ma Retraite – Ma Santé.

### J'adhère à la Section des retraités·ées de la CGT/MEL

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal et Ville : .....

Mail : .....

Tél Fixe où portable : .....

Bulletin d'adhésion à retourner au Syndicat CGT/MEL :

Syndicat CGT/MEL 2, Boulevard des Cités Unies 59040 Lille

